



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

monuments commémoratifs

Question écrite n° 16498

Texte de la question

M. Jean-Claude Bois attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants sur le choix du lieu où sera érigé le Mémorial national de la guerre d'Algérie et lui fait part des souhaits exprimés à cet égard par de nombreuses associations d'anciens combattants. En effet, le site de Lorette, dans le Pas-de-Calais, haut lieu de mémoire des combats de la guerre 1914-1918, où est inhumé le Soldat inconnu de la guerre d'Algérie, apparaît tout indiqué pour accueillir ce Mémorial et réaliser ainsi un lien fort entre les combattants des différents conflits. Il lui demande de bien vouloir faire connaître son avis à ce sujet.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a rapporté ce souhait exprimé par le comité départemental du Pas-de-Calais de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie de voir ériger le mémorial de la guerre d'Algérie sur le site de Lorette et plus particulièrement dans le périmètre du Centre européen de la paix. Le secrétaire d'Etat aux anciens combattants, soucieux de valoriser la mémoire de cette guerre, a institué par arrêté du 3 mars 1998 un groupe de réflexion chargé en particulier d'étudier le choix du lieu d'implantation du monument dédié à cette période de l'Histoire. Il comprend les présidents des principales associations d'anciens combattants d'Afrique du Nord, des sénateurs et des députés rapporteurs du budget du secrétariat d'Etat aux anciens combattants, des historiens spécialisés et d'autres personnalités particulièrement qualifiées. Il vient de déposer le résultat de son travail. Considérant que la capitale est le lieu symbolique de la reconnaissance nationale, il estime que ce mémorial doit être élevé à Paris dans un site prestigieux, propice aux commémorations. Le secrétaire d'Etat se propose de suivre cet avis. Mais cette position n'enlève rien à l'importance du site de Notre-Dame-de-Lorette où repose déjà le corps du soldat inconnu de la guerre d'Algérie.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bois](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (13^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16498

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 juillet 1998, page 3682

Réponse publiée le : 10 août 1998, page 4413